

LE SYSTEME COOPERIF AU MAROC

LES PROVINCES



LA REGION DE BOUJEDYANE COMME MODELE

Dispositifs légaux du système coopératif Marocain

- Dahir N° 1.73.654 de 23 avril 1975
- Dahir N° 1.83.226 de 15 octobre 1984
- Loi N° 24.83 (statut général des coopératives de l'office de développement de la coopération)
- La circulaire N°2.92.733 de 29 avril 1993

Monographie de la Région

La commune rurale de Boujedyane s'étend sur une superficie de 22.400 ha dont à peu près 45% des forêts.

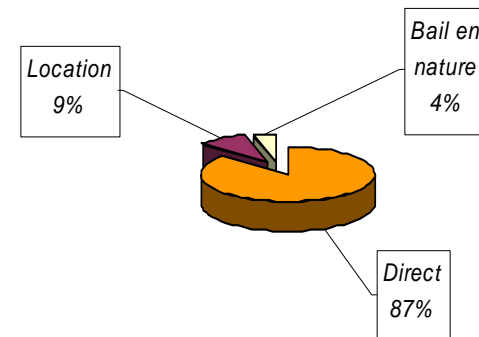
Cette commune est constituée de 28 douars, compte une population de 13.282 habitants et présente une moyenne de 470 habitants par douar.

Les secteurs productifs

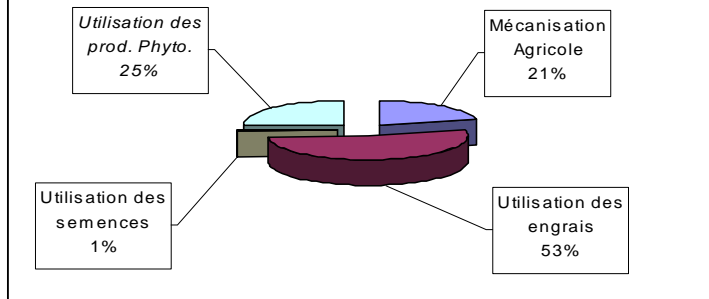
se caractérisent par :

- Une agriculture basée sur la monoculture céréalière extensive et une arboriculture fruitière dans les parties accidentées (olivier et figuier) ; elle constitue l'activité principale des habitants.
- Un élevage composé d'un cheptel varié caractérisé par une prédominance de l'espèce caprine, ovine .
- Un domaine forestier qui occupe une surface très importante du territoire de la commune, il est constitué généralement de chêne-liège (98%). A faible incidence budgétaire, la forêt est loin de jouer le rôle escompté.

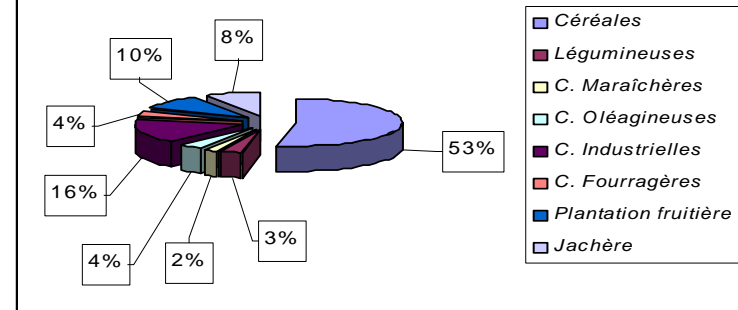
MODE DE FAIRE VALOIR



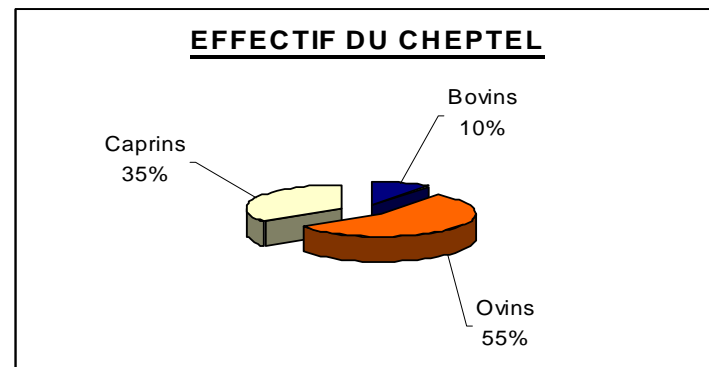
FACTEURS DE PRODUCTION



OCCUPATION DU SOL



EFFECTIF DU CHEPTEL



Activités Forestières

- Forêt naturelle : **8.550** ha dont 98% à base de la chêne liège
- Forêt artificielle : **276** ha à base d'eucalyptus et du pin.

Présentation de l'union de coopératives

L'union des coopératives est composée de 4 coopératives de production locale :

1. la coopérative agricole **OULD AZLA** d'apiculture
2. la coopérative agricole **BOUJEDYANE** d'apiculture
3. la coopérative **AL AZIB** de l'élevage caprin
4. La coopérative **SIDI AHMED JEBARI** d'élevage caprin

*la coopérative agricole OUD AZLA
d'apiculture*

- **Date de création :** 2002
- **Date de démarrage :** 2003
- **Nombre d'adhérents :** 46
- **Capital propre de la coopérative :** 171.000,00 DH
- **Actions :** 100 DH
- **Production 2003 :** 1500 kg
malgré des conditions climatique défavorables



Commune Rurale de Boujedyane

Elle assure

- L'apport de l'appui technique et administratif de la coopérative.
- La participation dans la campagne de sensibilisation et d'orientation de la population
- L'encouragement de l'adhésion des membres à ses coopératives

Office Régional de la Mise en Valeur Agricole de LOUKOUS : ORMVAL (Service de Développement agricole rural publique)

la contribution de l'ORMVAL aux projets coopératifs de la région est notablement importante, en effet, et à côté de l'information fournie aux adhérents, cette organisme assure un minimum d'aide pour le démarrage de la coopérative présenté sous forme de :

- Matériels
- Equipement
- Etudes techniques
- Stage de formation

Agence de Développement des Provinces et Préfectures du Nord

Une convention a été signée entre l'agence en question et l'union de coopératives, par laquelle ce dernier a pu avoir un crédit sans intérêt à la hauteur de 750.000,00 DH sur 4 ans avec un an de diffère.

Le crédit sera remboursé sur 3 ans, en 6 traites.

Le montant global sera affecté à l'achat des véhicules et la construction d'un bâtiment pour les bureaux de l'administration et la commercialisation des produits.

ONG

Le partenariat entre la coopérative et les ONG de la région est le bon exemple de coopération entre deux organismes différents.

La Maison Familiale Rurale de Boujedyane **MFRB**

une association qui opère dans de la région et qui s'occupe de l'éducation, de l'orientation et de la formation par alternance des jeunes ruraux (filles et fils des ruraux) dans des domaines et des métiers adaptés aux réalités locales et régionales

en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Agriculture Marocaines et autres partenaires nationales et internationales.

Cette Association est engagée dans la formation de **50** jeunes sur 2 années scolaires dans de domaine de l'apiculture et de l'élevage caprin.

Cette ONG peut alors assurer :

- Orientation des jeunes pour des métiers cibles adaptés à la vocation de la région
- La valorisation par la qualification d'une main d'œuvre locale qui répond aux exigences des exploitants potentiels
- La formation et l'information pour une meilleure rentabilité
- L'appui à l'intégration et l'insertion des jeunes dans leur terroir.

Les perspectives de la coopérative

Sur les 5 prochaines années la coopérative **ODU AZLA** vise à atteindre :

- 150 adhérents
- 4000 ruches productives
- la certification de la production
- la commercialisation nationale de la production
- la diversification des partenaires
- une rentabilité des actions

Pourquoi la création d'une coopérative à la région de BOUJEDYANE ?

L'implantation du système coopératif dans le rural marocain ne date pas d'aujourd'hui, en effet, les structures de productions communes ont toujours existé sous différentes formes (exploitation commune des terrains, des utiles de production...).

Néanmoins, les coopératives en tant que système moderne de production et d'organisation ne se sont pas implantées plutôt dans la région pour différents motifs que l'on peut résumer comme suit :

- La complexité des procédures administratives et juridiques
- l'absence d'aide matériel signifiant
- le manque d'information
- le manque de formation et de qualification
- L'installation des cultures illégales dans la région

La création des coopératives vise principalement le développement de la région de Boujedyane, qu'est une région montagneuse et forestière où l'apiculture et l'élevage caprin peuvent transformer et améliorer le mode de production traditionnel existant dans la région.

L'impact économique sera très important du fait que d'une part la qualité des produits est qualifiée scientifiquement de produit biologique de haute qualité et le besoin ressenti de ce produit tant au niveau national qu'international d'autre part.

Le lancement des coopératives est considéré comme une révolution dans la région, le nombre de coopérant ne cesse d'augmenter et les qualités des produits ainsi que les rendements ne cessent de s'améliorer.

Les méthodes scientifiques et modernes introduites pour la coopérative ont obligé plusieurs producteurs à s'intégrer dans ces structures organisationnelles et productives.

Pourquoi la création de petites coopératives ?

- intégrer le maximum de personnes dans la gestion directe de la coopérative
- responsabiliser les adhérents de l'importance de système et assurer la formation et la qualification nécessaires pour le maximum de personnes
- la facilité de gestion des petites unités de production

Aider les hommes à être acteurs du développement local

Difficultés et Entraves

1. Le coût élevé des traitements prophylactiques
2. La commercialisation de la production : manque de communication et des techniques de marketing
3. la nécessité d'une certification de la production
4. Manque d'outils de travail (véhicules,)